

**CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS**
Séance Publique du 11.06.2024 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents : SONNEVILLE-COUBE B. GOURDEAU E. DUTOUR M.P. GARNIER H. BELLAMY J.P MICHOT T. BARDET S. RAMEIX S. CALVEZ L. LIDDELL C. RICHARD A. FONTAINE G. FLEURY T.

Absents excusés : MICHOT T. LABBE PELTIER S. VALLET S.

Mme Gourdeau E. est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-Verbal de la réunion du 13.05.2024.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

Affaire n° 1 – Création de poste

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, après avoir pris connaissance des différentes annonces pour le recrutement de personnel, autorise le Maire à créer 1 ou 2 postes d'adjoint technique. Il informe également le remplacement d'un adjoint administratif dont le poste sera pourvu fin du mois d'août.

Affaire n° 2 – Commerces

Rapporteur : M. le Maire

A l'unanimité, autorise le maire à :

- Accepter l'installation d'une surface de vente Api supérette et signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier, et,
- A signer une convention avec la chambre des métiers pour lancer une étude d'implantation pour une boulangerie

Affaire n° 3 – Voirie

Rapporteur : M. Bellamy J.Paul

A l'unanimité, après avoir pris connaissance des travaux retenus par la commission voirie, décide de lancer l'appel d'offres et solliciter le conseil départemental pour une subvention dans le cadre de l'Activ'3.

Il informe également qu'Eaux de Vienne-Siveer a prévu une augmentation des tarifs d'assainissement et que des travaux sur le réseau d'eau potable sont programmés cette année Route des Monteils et en 2025 à Vaonnet.

Affaire n° 4 – Bâtiments

Rapporteur : Monsieur le Maire

Ancienne gare : Autorise le maire à signer le devis Justeau pour le désamiantage

Ad'Ap : Fait le point sur l'agenda relatif à l'accessibilité des ERP

Maison de santé pluridisciplinaire : Informe quant au projet d'extension et la problématique de sacrifier un parking.

Buvette étang : le comité des fêtes ayant demandé d'effectuer des travaux, Monsieur le Maire s'interroge quant à la responsabilité de la commune face au bénévolat. Une demande sera effectuée auprès des Mutuelles de Poitiers.

Bibliothèque : Autorise le Maire à signer l'engagement à la Charte d'intégration au schéma de développement de la lecture publique en Loudunais avec la CCPL

Affaire n° 5 – Informations diverses

- Fixe les permanences des élus pour les prochaines élections législatives
- Sinistre et sinistrés de Vaon
- Parcelles cadastrées AI n°399 et AI n°406 situées à Bernazay
- Stade : Revoir la possibilité d'éclairage pour le terrain d'entraînement
- Fondation patrimoine : M. le maire rappelle le principe de la participation aux travaux pour les particuliers. Subvention de 2% de la fondation et 2% sur les fonds mis à disposition par la commune.
- Aire de jeux enfants à l'étang : portillon endommagé à réparer
- Informe qu'un projet agrivoltaïque est en cours sur Bernazay

S. Bardet présente les différents devis relatifs à l'acquisition et l'installation d'un vidéo projecteur dans la salle du conseil municipal, un système mobile de micros et sonorisation ainsi qu'une sonorisation pour une voiture. Le conseil valide l'installation du vidéo projecteur, de la sono pour la voiture et suite aux nouvelles investigations concernant le système de micro et sono mobile, autorise le Maire à signer le devis qui correspondra aux besoins.

E. Gourdeau demande l'avis au conseil municipal quant à l'installation des illuminations de Noël 2024. Il est décidé d'en installer autour de l'église, l'Avenue d'Aumetz et d'illuminer le carrefour des feux tricolores.

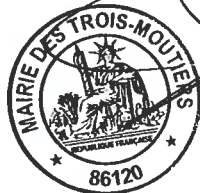
- une réunion de la commission communication est fixée au 13/06 à 18 h
- Centre de loisirs : les animateurs sont recrutés
- 14 juillet : la commission manifestation se réunira le 17/06 à 18 h 00
- Remerciements à Anne Richard et Hélène Garnier pour leur investissement dans le travail de repérage des concessions

M. Paule Dutour signale la dangerosité du carrefour de la mairie sur la RD 347 en raison des plantations.

S. Rameix demande les disponibilités du gymnase pour l'organisation d'une compétition ½ finale de force athlétique qualificative pour les finales fédérales 2025

Séance levée à 22 H 45

Le Maire



Le Secrétaire